



Retraités Cheminots



<http://www.fo-cheminots.com/retraites.html>

Lettre aux Retraités

Evolution des prix depuis janvier 2013

Prix :

2013 : + 0,9 %

2014 : + 0,1%

2015 : + 0,2%

2016 : + 0,6%

(chiffre INSEE)

Janvier 2017 - 0,2%

Février 2017 : + 0,1%

Mars 2017 : + 0,6%

Avril 2017 : + 0,1%

Mai 2017 : 0 %

Evolution des pensions :

1,3 % au 1er avril 2013 (moins 0,3% de CASA)

0,1% au 1er octobre 2015

Une conférence nationale sous le signe du refus

Le 15 juin, notre Conférence nationale des retraités de la Fédération des cheminots s'est tenue au siège de la Confédération FORCE OUVRIERE sous la présidence de notre camarade Didier Hotte. En amont de notre congrès fédéral qui aura lieu en octobre à Agde, les retraités étaient appelés à renouveler leur instance. Les débats animés, les interventions à la tribune, ou les discussions en aparté traduisaient la volonté des militants de ne pas se laisser tondre par le gouvernement Macron. Bien entendu, cette conférence située entre les deux tours des élections législatives ne pouvait anticiper tous les projets de la future majorité. Mais les annonces programmatiques et les fuites organisées dans la presse suffisent pour que les retraités affirment d'ores et déjà leurs refus :

Refus de la hausse de la CSG de 1,7%

Refus d'un système de retraite par points.

Refus des attaques contre notre régime spécial

Refus d'un régime unique

Toutes nos revendications sont reprises et détaillées dans une résolution adoptée à l'unanimité. (Voir page 2)

Comme le suggérait un camarade, il va falloir s'acheter des chaussures de marche confortables en vue des nombreuses manifestations qui ne manqueront pas de s'organiser, et peut-être dès cet été. Nul doute que les cheminots retraités Force Ouvrière y prendront toute leur part !

Merci Claude !

Notre camarade Claude DENIS n'a pas souhaité se représenter comme Secrétaire général pour un nouveau mandat. Après douze années à la tête de la section nationale des retraités, Claude a fait valoir sa volonté de «deuxième retraite». Mais



Claude n'interrompra pas son activité militante puisqu'entre autres il fera partie de la délégation fédérale à l'Assemblée Générale de l'UCR FO de cet automne.

La section nationale doit beaucoup à Claude DENIS : deux exemples : d'abord cette Lettre aux retraités, pour informer tous les syndiqués retraités. Et ses participations innombrables aux réunions de retraités en région. Nul doute que la nouvelle équipe s'inscrira dans la continuité de cette action. A bientôt !

RESOLUTION ADOPTEE A L'UNANIMITE A LA CONFERENCE NATIONALE

Situation générale

- Dans le contexte des élections politiques, pour lesquelles la confédération FO ne donne évidemment aucune « consigne » de vote, la Conférence nationale réunie à Paris le 15 juin 2017, confirme son attachement à la liberté et à l'indépendance syndicale à la base de toutes les actions revendicatives de FO, dans la négociation comme dans l'action.
- La Conférence s'inscrit dans les orientations du Congrès de la Fédération de Ronce Les Bains.

- Elle réaffirme la nécessité, pour que s'exerce la liberté syndicale, vitale pour la démocratie, de l'abrogation de la loi du 20 août 2008 sur la « représentativité des syndicats ».
- Elle s'insurge et s'alarme des obstacles dressés - au-delà de la loi - au fonctionnement des syndicats de la fédération. C'est ainsi qu'elle dénonce la privation - par la direction de la SNCF et de la CPRP - des informations nécessaires et des possibilités d'intervention à tous niveaux pour la défense des dossiers individuels et collectifs.

Pouvoir d'achat

Les retraités ont été particulièrement visés par les gouvernements successifs ces dernières années :

par le gel des pensions et retraites depuis 4 ans et l'addition de mesures fiscales à leur encontre.

Dans le même temps les dépenses contraintes - loyers, remboursements d'emprunt, eau, gaz ... - n'ont

cessé d'augmenter, atteignant la moitié du budget des ménages. Au premier janvier de cette année, les augmentations annoncées concernaient par exemple : le gaz + 5,3 %, l'électricité + 2 % en août, les

timbres postaux + 6,3 %, les tarifs bancaires + 13 % en moyenne, les assurances de 0,5 à 2,5 %, les mutuelles et complémentaires de 2 à 4 %, l'essence et le gasoil, les péages ...

La Conférence fait sienne les revendications de l'UCR d'augmentation du pouvoir d'achat de tous les retraités :

- Refus de l'augmentation envisagée de la CSG de 1,7 %, pour plus de 60 % des retraités et réclame la défiscalisation totale de la CSG

- L'arrêt du gel des retraites et des pensions, quel que soit le niveau de retraite.

- Le retour à l'indexation au 1^{er} janvier des retraites et pensions sur l'évolution des salaires (GVT comprise) et non sur les prix.

- Un revenu minimum de retraite égal au smic pour une carrière complète.

- Le maintien et l'amélioration des pensions de réversion.

- Le rétablissement de la demi-part supplémentaire pour les parents isolés, veufs ou veuves n'ayant pas élevé seuls leurs enfants.

- La suppression de la fiscalisation des majorations de pensions accordées aux retraités qui ont élevé trois enfants ou plus.

- La suppression de la Contribution additionnelle de solidarité (CASA) de 0,3% acquittée depuis le 1^{er} avril 2013 qui de plus, a été détournée de son objet depuis l'origine ;

- La suppression du plafonnement de l'abattement fiscal de 10% qui contribue à pénaliser le niveau de vie de tous les retraités imposables.

La mensualisation des pensions des cheminots s'est faite contre la volonté des cheminots et sans négociation. La Conférence réclame que les économies faites dans ce cadre - trimestre acquis en cas de décès, frais d'intérêts bancaires - reviennent intégralement aux retraités



Défense de la Protection sociale collective

La Conférence dénonce les mesures d'harmonisation des régimes spéciaux sur le régime général.

Informée des orientations du nouveau président de la république visant à l'instauration d'un régime de retraite « unique pour les salariés, fonctionnaires et indépendants », la Conférence entend réaffirmer son attachement au régime spécial des cheminots.

La Conférence rappelle que ce régime résulte d'un combat revendicatif tenace et qu'il fut à l'origine de la première grande grève générale des cheminots en octobre 1910 et que les attaques dont il fut l'objet en 1953, en 1995, en 2007, se heurtèrent à chaque fois à une très forte mobilisation.

La Conférence dénonce les velléités du nouveau président :

de remplacer le financement de la protection

sociale par le salaire différé, par sa fiscalisation via la hausse de la CSG de 1,7 %.

de substituer ainsi aux droits collectifs acquis par le versement de cotisations, leur « individualisation », au rabais, soumis aux aléas des décisions gouvernementales.

Elle dénonce par avance toute tentative de remettre en cause le système actuel par répartition au profit d'un système « par point » ou par capitalisation bancaire, total ou partiel.

Elle rappelle la revendication incluse dans la résolution du Congrès fédéral de Ronces les Bains de 2013 : « Retour aux 37,5 années de cotisations pour une retraite à taux plein ».

La Conférence se tient prête à appeler si nécessaire à la mobilisation, au côté des autres salariés et fonctionnaires pour défendre les principes fondateurs de la protection sociale collective solidaire.

Futurs retraités

La Conférence revendique l'instauration pour les actifs retraits - sur le budget formation - d'une « journée de préparation à la retraite » informant les droits des retraités etc , avec la participation de l'ensemble des organisations syndicales.

CPRP - Accès aux soins - Hospitalisation.

liste.

Attachée au régime spécial de Prévoyance SNCF, la Conférence défend :

Le maintien des tarifs spéciaux de remboursement maladie de la CPRP

Le maintien des prestations complémentaires et la maîtrise par la CPRP de ces prestations.

Le maintien en interne de toutes les prestations de la CPRP refusant toute externalisation sous-traitance, délocalisation.

L'arrêt des suppressions d'effectifs d'agents à Statut qui contribuent, entre autre à la CPRP, à la détérioration de notre régime spécial.

Le maintien et la réouverture des maisons de retraite SNCF avec un personnel en nombre suffisant, qualifié et au Statut.

L'accès aux cabinets médicaux SNCF, généraux et spécialistes, pour les retraités qui le souhaitent.

La suppression des dépassements d'honoraires pour les retraités et les ayants droits, en cas d'opération ou de visite chez un spécia-

liste.

L'aggravation des difficultés pour les retraités, du fait des désengagements et des remboursements de médicaments imposés à l'assurance-maladie et par suite à la CPRP

Le transfert consécutif de la couverture des frais de soins vers un financement privé - via les « couvertures complémentaires - provoquant une inégalité scandaleuse vis-à-vis de la santé

Avec l'UCR, la Conférence estime donc urgent que les retraités puissent bénéficier d'une déduction fiscale ou d'un crédit d'impôt équivalant au montant des cotisations à leur couverture complémentaire santé.

La Conférence est mobilisée pour défendre au côté des salariés en activité, les services publics et les établissements hospitaliers, particulièrement malmenés depuis des années par les gouvernements successifs. Solidaire de la Fédération FO des services publics et de santé, la Conférence dénonce la mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoires (GHT) qui aboutissent à supprimer 16000 lits et 22000 postes supplémentaires dans les hôpitaux dans les 3 ans à venir.

Perte d'autonomie

Le nouveau financement de la dépendance par la « loi ASV » et la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales, conduisent à des réductions majeures (jusqu'à 30 % !) des dotations des départements aux EHPAD. Dans ces conditions, le reste à charge des familles, déjà conséquent, augmente continûment et la prise en charge des retraités dépendants se détériore et ne correspond pas à leurs

attentes et à leurs besoins.

La Conférence s'insurge avec l'UCR contre ces mesures d'austérité et renforce son exigence d'un accueil digne et de qualité de nos anciens, par la satisfaction des revendications :

- La prise en charge de l'autonomie par la Sécurité sociale (5^{ème} risque)
- 1 agent pour 1 résident en EHPAD ...

Facilités de circulation

Alors que périodiquement les « facilités de circulation » sont stigmatisées et que les velléités de privatisation des liaisons TER sont d'actualité, la Conférence nationale rappelle ses revendications :

Le maintien intégral des FC actuelles et l'accessibilité sur l'ensemble des trains et TER roulant sur le réseau national

L'obtention des réservations avec dispenses de supplément pour l'ensemble des retraités, pensionnés et ayants droits. Aucune remise en cause ni de limitation, des facilités de circulation internationale

L'attribution égalitaire de la carte de 1^{ère} classe pour tous les cheminots, retraités et leurs ayants droits

Activités sociales La Conférence réaffirme que les retraités doivent être considérés dans les Comités d'établissements comme des cheminots actifs en ce qui concerne les prestations. L'entreprise doit tenir compte des retraités dans le calcul de la dotation au budget des activités sociales.

Logement Elle revendique la garantie du droit au logement des retraités et/ou des conjoints avec maintien dans les lieux et avec un niveau de loyer compatible aux ressources.



Conclusion

La Conférence mandate le Bureau national pour faire valoir ces revendications partout où cela est nécessaire et à poursuivre son action au sein de l'UCR. Convaincue que *l'Union fait la Force* la Conférence invite le BN à poursuivre ses initiatives en faveur de l'action commune intersyndicale chez les retraités cheminots, à l'instar de celle des 8 organisations confédérales de retraités.

« Compte tenu de la situation et des mesures graves qui pourraient être décidées dans les semaines et

mois à venir, y compris cet été » la Conférence nationale, avec le CCN « *demande à toutes ses organisations, à tous ses militants, à tous ses syndiqués de rester particulièrement vigilants et mobilisés ».*

En ce sens, elle invite ses adhérents à développer les sections de retraités dans chaque syndicat et union régionale et à participer aux activités et initiatives organisées tant par l'UCR et les UDR que par notre confédération et notre fédération.

Nouveau Bureau élu lors de la Conférence Nationale des Retraités

Secrétaire Général : Gérard Le Mauff

Secrétaire Général Adjoint Alain Schlick

Conseillers Nationaux Titulaires

Eric Falempin

Jean Louis Ponnayoy

Jean Pierre Poussin

Conseillers Nationaux Suppléants

Patrick Faucouneau

Michel Le Bayon

Jean Jacques Melloul

Membres du Bureau :

Représentant des services centraux

Gilbert Renard

1 représentant des réseaux secondaires

A désigner par la structure concernée

Membres du bureau :

Jean Paul Guichon

Christian Nebule

Christine Devarenne

Patrick Catrix

Bernard Peyrouze

Alain Guichon

Daniel Delmotte

Le Secrétariat a été mis en place et est composé de : Gérard Le Mauff, Alain Schlick, Eric Falempin, Patrick Faucouneau Jean Louis Ponnayoy et Daniel Delmotte

Intervention Gerard Le Mauff

Mes chers camarades,

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez manifestée par votre vote.

Claude a souhaité passer la main cette fois-ci, mais, il nous l'a lui-même bien rappelé, il participera aux réunions de notre BN, comme notre règlement intérieur le prévoit. Nous allons donc continuer le travail qu'il a animé avec constance et efficacité pendant des années.

Depuis qu'on se connaît - ça fait déjà quelques semaines - nous avons traversé pas mal de débats fédéraux, parfois orageux, jamais conflictuels entre nous : toujours Claude a le souci de trouver des solutions consensuelles, dans l'intérêt de notre fédération, ce qui ne veut pas dire pour lui d'éviter les sujets difficiles, mais bien de contribuer à trouver des solutions.

C'est je crois ce qui nous a rapproché aux fils des années ... malgré son origine de tractionnaire ... mais il n'y est pour rien !

Nous allons poursuivre bien entendu l'édition de la *Lettre aux retraités*, qui est devenue un point d'appui de l'activité de notre section nationale.

Sans doute allons nous réfléchir à en développer les rubriques : toujours consacrer une place importante à l'activité et aux initiatives de nos sections locales et régionales - donner des informations utiles : fédérales, mais aussi pratiques, juridiques (AFOC) ... - populariser les argumentaires et les initiatives de l'UCR - pourquoi pas introduire une tribune libre de discussions et de témoignages et sans doute aussi consacrer quelques places à l'histoire des combats de nos anciens.

Car « ceux qui n'ont pas de passé n'ont pas d'avenir »

et notre fédération a une histoire dont il est parfois bon de se souvenir. Nous pouvons d'ailleurs mettre à l'actif de notre section nationale et de nos amis Louis Bottela et Gonzalo San Gérotéo l'édition du troisième tome de cette histoire, qui sera disponible au Congrès fédéral.

Nous allons aussi poursuivre nos demandes de rencontres avec les dirigeants de la CPRP. A chaque fois que nous en avons fait la demande nous avons été reçus par le Directeur, lequel s'est attaché à répondre en détail à chacune de nos questions. Nous recevons aussi les comptes-rendus des séances plénières du CA de la Caisse.

Nous referons donc une demande en septembre.

En nous appuyant sur l'activité intersyndicale de notre UCR FO, nous serons aussi attentifs à prendre toutes les initiatives pour favoriser - nationalement mais aussi régionalement et localement, partout où se sera possible - les contacts avec nos homologues des autres fédérations de cheminots : car pour la satisfaction de nos revendications communes ... l'Union fait la Force et la désunion la dessert....

Autre initiative que nous allons poursuivre - tant il est vrai que « *l'amitié et la fraternité ça se cultive* » - les sorties syndicales, culturelles et culinaires.

Après Toulouse et Airbus, Lyon le musée de la résistance et La Croix Rousse des Canuts, je propose pour l'an prochain St Nazaire et les Chantiers navals en collaboration avec notre UL FO locale et son Association de retraités avec, évidemment, des fruits de mer et du muscadet !

Pour mettre cela en œuvre, nous poursuivrons le travail d'équipe, avec une implication des camarades du secrétariat, dans la rédaction des articles pour notre jour-

journal, la participation aux délégations à la CPRP, la réflexion sur les initiatives que nous pouvons prendre etc. ...

Mes camarades,

4 506 cheminots retraités ont voté FO aux dernières élections du CA de la CPRP en 2013 - 339 de plus qu'en 2008, malgré une baisse de participation de plus de 10 %.

Et nous sommes la seule organisation qui ait augmenté son nombre de voix (si l'on néglige les 12 voix de plus de l'UNSA) : ce n'est pas rien et cela prouve s'il le fallait que notre voix compte.

Nous devons donc poursuivre l'animation et le développement de nos sections locales et régionales. Les camarades de Marseille viennent de s'organiser. Nous avons encore des « trous » à combler pour permettre à nos camarades en retraites de disposer d'une structure.

Bien entendu le lien avec les UDR est important.

Plusieurs camarades de la fédération sont d'ailleurs en responsabilité d'UDR, je crois savoir que d'autres vont bientôt les rejoindre : je m'en félicite, comme nous pouvons nous féliciter de la bonne santé de l'UCR.

Notre fédération sera donc bien représentée à son Assemblée Générale en novembre dans le Calvados. dont le secrétaire d'UD est notre camarade Pierrick Salvi ... les cheminots sont décidément partout !

Je voudrais aussi dire que le rôle des militants cheminots en retraite peut être important. La situation des syndicats de la Fédération est parfois difficile. L'absence de représentativité, le blocus à notre rencontre de la part de la Direction, sont des obstacles qu'il faut surmonter, et nous pouvons y contribuer. Dans l'adversité, certains syndicats ont tenu le coup grâce à l'énergie, la constance et la fidélité de camarades retraités. Je pense à mes amis du Mans, mais il y en a bien d'autres.

C'est grâce à eux que les cheminots en activité peuvent disposer de syndicats FO en ordre de marche

Sans doute ces difficultés seront-elles discutées lors de notre prochain Congrès Fédéral. Quoiqu'il en soit notre section fédérale avec ses militants contribuera fraternellement à leur résolution.

Pour terminer, je voudrais vous dire ce qui m'anime - avec vous je n'en ai aucun doute - depuis que je suis militant syndicaliste.

Deux conceptions du syndicalisme s'opposent, résumées il y a 123 ans, par Fernand Pelloutier, l'âme des Bourses du Travail :

« Ainsi, dès la renaissance du mouvement ouvrier en

France, deux conceptions se partagèrent les esprits touchant le mode d'organisation et de lutte La première de ces conceptions recommandait la conquête systématique, mais légale, de chaque fonction élective, la substitution du personnel politique socialiste au personnel politique capitaliste devant entraîner la transformation du système économique ; la seconde parlait de mutualisme, de coopération, de crédit, d'association et professait que le prolétariat possède en lui-même l'instrument de son émancipation »

C'est cette dernière conception qui a prévalu lors de la constitution de la Confédération Générale du Travail avec la Charte d'Amiens, « la vieille CGT » que continue la Cgt FO.

Je demeure un partisan de cette conception : ma conviction ne pouvant qu'être renforcée par l'actualité politique.

Dans les mois qui viennent, la classe ouvrière va devoir, par ses propres moyens, sans sauveur suprême, avec ses syndicats, défendre les conventions collectives, la Sécurité sociale de 1945, les régimes de retraite par répartition à prestations garanties, les institutions représentatives du personnel et en fin de compte le syndicalisme libre et indépendant.

Sur le code du travail, le gouvernement avance masqué. Conscient de la probable réaction ouvrière, il manœuvre pour tenter de limiter l'ampleur de la mobilisation. Il a déjà l'accord de l'organisation de M. Berger. De plus, son « programme de travail pour rénover notre modèle social » présenté aux confédérations est - sans doute volontairement - flou. Nous savons que la mobilisation nécessite une large campagne d'explications, le gouvernement tente peut être l'effet de surprise, puisqu'après ces « discussions » les ordonnances seront publiées ... fin août !

Quant à l'augmentation de la CSG de 1,7 % - qui touchera sans contreparties 60 % des retraités - il est clair qu'il y a un plan conscient de division. Les salariés ne perdraient rien nous dit-on, compte tenu de la fin corrélatrice des cotisations ouvrières. La question fondamentale qui unie les salariés en activité ou en retraite, c'est le refus de la fiscalisation c'est-à-dire l'étatisation de la Sécurité Sociale.

Quoiqu'il en soit, ce qui sera décisif pour le succès de cette indispensable et inévitable (selon moi) mobilisation c'est le maintien du lien de confiance des salariés à notre égard : il nous faut donc développer sans relâche, comme disait Fernand Pelloutier « la besogne syndicale, obscure mais féconde ».

VIE DES SECTIONS

Compte rendu de l'assemblée générale région de Dijon

Les retraités de Dijon et Dole se sont retrouvés le 25 avril au siège du syndicat pour leur assemblée annuelle en présence de Claude Denis secrétaire général des retraités et de Fabrice Charrière. On peut se réjouir que l'année passée ait été négative en ce qui concerne les adhérents décédés. L'assemblée était nombreuse malgré des absences pour diverses causes notamment de santé.

La réunion se tenant entre les deux tours de l'élection présidentielle, il ne faut pas attendre de miracle de la part des deux candidats encore en lice et la lutte syndicale devra continuer. Jean-Louis Ponnay rappelle la nécessité de participer aux manifestations proposées par FO que cela vienne des actifs pour les aider ou qu'elles soit spécifiques aux retraités même si l'on a le sentiment que cela ne fait pas bouger les choses, ce qui est une erreur. Nous avons de ce fait été présents

le 7 mars pour la défense des personnels de l'hôpital et le 30 mars aux manifestations de retraités. Il faudra aussi participer au meeting du 1er mai à l'UD.

Claude Denis rappelle que le 15 juin aura lieu à la Confédération la conférence de service. Les candidatures pour le bureau national sont ouvertes. Il rappelle que les pensions n'ont pratiquement pas augmenté depuis octobre 2013 et il sera nécessaire de revendiquer un rattrapage du pouvoir d'achat. Les présents discutent de la volonté de l'URSAAF de considérer les Facilités de circulation comme un avantage en nature et s'inquiètent également de la survie du régime par répartition. La réunion se termine par le pot de l'amitié et un repas convivial dans un restaurant proche.



Réunion des Retraités de la région PACA le 30 mai 2017 à Marseille

Marseille.... Ciel bleu, quelques nuages. Le décor est planté. Les couleurs de l'OM sont présentes : la réunion peut commencer.

Gilbert DHAMELIN COURT, Secrétaire de l'Union Régionale FO PACA, rappelle l'enjeu et l'importance de la section retraités régionale.

Christiane GRILLET accepte d'en prendre la responsabilité. La structure est officialisée ce jour et se réunira de 1 à 3 fois / an. La prochaine réunion est fixée au 9 novembre 2017.

La discussion se poursuit sur le rôle des retraités, qui n'ont plus le pouvoir du rapport de force (grève). Quel est l'intérêt de ce type de réunions ?

Christiane explique que les retraités peuvent par-

tager leur expérience militante et qu'ils sont concernés, au même titre que les actifs, sur les problèmes de pouvoirs d'achat, facilités de circulation, CSG, CP, etc... Même si on ne fait pas grève, on peut toujours participer aux manifestations. Il est rappelé que chacun reste adhérent à son syndicat de base et qu'il est important de ne pas « envahir » les actifs.

Cette structure devrait permettre d'inviter plus facilement les nouveaux retraités à rester adhérents FO, avec les réunions et l'organisation de repas et d'activités (pétanque, visites ou autres...).

Les retraités présents donnent mandat à Christiane pour la Conférence nationale du 15 juin 2017. La section se prononce « POUR » à l'unanimité sur le rapport d'activité 2013/2017.

Après des débats riches et constructifs, cette réunion se termine par le verre de l'amitié, comme il se doit à Marseille !



SECTION REGIONALE DES RETRAITES de TOULOUSE

Notre section régionale des retraités s'est réunie le **JEUDI 30 MARS 2017 à 10H** au siège régional de Toulouse.

En présence de Camarades de la région (3 excusés dû notamment à la manifestation des retraités ayant eu lieu ce jour dans différentes villes.)

Claude DENIS secrétaire national des retraités n'a pu faire le déplacement jusqu'à Toulouse ce jour-là en raison d'une autre réunion à Paris.

De même Henri BENJAMOILE pris par d'autres activités ce jour avait tenu à s'excuser.

Les participants ont évoqué les problèmes touchant à nos retraites et notamment le fait que celles-ci n'ont pas été revalorisées depuis 4 ans. Les différents sujets touchant aux retraités mais

aussi à l'avenir de la SNCF furent discutés. C'est la date du jeudi 15 juin qui a été arrêtée pour la conférence nationale des retraités à Paris, c'est André Mons qui représentera la région mais nous ne présenterons pas de candidats dans les instances nationales, un compte-rendu de cette conférence sera fait.

A noter qu'après notre sortie « Airbus » du 1 juin 2016 c'est Lyon qui organisera cette année la sortie nationale le jeudi 18 mai 2017 les Toulousains y sont les bienvenus.

Après cette réunion plusieurs participants se sont retrouvés dans un restaurant sympa en face de la gare pour un repas convivial.



Paris Sud Est: réunion des retraités mercredi 5 avril au local FO de Villeneuve triage.



Après avoir discuté de l'actualité revendicative retraitée, fédérale et confédérale, des initiatives récentes comme la

mobilisation des UCR du 30 Mars et de la préparation de la Conférence nationale de la section nationale du 15 juin, nous nous sommes retrouvés avec Frédéric Boullé et les militants actifs du syndicat pour l'apéro et pour partager un repas fort convivial.

Gérard Le Mauff représentait le Bureau National



Réunion des sections retraités des Pays de Loire, le 8 juin à Angers.

Les sections retraités des Syndicats de Nantes, Le Mans et Angers étaient représentées à cette réunion, avec des représentants des régions de Tours et de Rennes. Claude Denis a présenté le rapport d'activité soumis à la Conférence nationale du 15 juin ainsi que les candidats au BN. La discussion a permis d'aborder les questions d'actualité, notamment la hausse envisagée de 1,7 % de la CSG pour 60 % des retraités et la fiscalisation de la protection sociale. Nul doute que nous aurons du pain sur la planche à la rentrée !

Il a été convenu de se revoir d'ici la fin de l'année après le Congrès fédéral et l'AG de l'UCR. La réunion s'est terminée par l'apéro et un repas en commun préparée par Marie Noëlle et Yannick.



Une sortie annuelle des Retraités réussie !



Ces 17 et 18 mai, les retraités se sont retrouvés à l'invitation des camarades de Lyon pour leur sortie « touristique-syndicale » annuelle. Après la virée à Toulouse l'an dernier, les Lyonnais se devaient d'assurer une journée de haut niveau ...

C'est donc la veille que nous nous sommes retrouvé pas loin de la gare de Lyon Perrache pour une réunion débat sur la situation sociale et l'actualité syndicale. Inutile de préciser qu'au lendemain de l'élection présidentielle et le jour de la formation du gouvernement les débats furent animés ! Hausse de

la CSG pour les retraités, suppression des régimes spéciaux... étaient de toutes les interventions.

Un solide apéritif dinatoire arrosé de Beaujolais blanc et rouge terminait la soirée.

Le lendemain dès 9h rendez vous à la gare de Lyon Perrache pour retrouver les dernier arrivants.



Direction le centre d'histoire de la résistance et de la déportation. Un guide du musée nous fit un exposé complet de l'histoire de la résis-



tance à Lyon, les réseaux Combat , Franc-tireur, Alliance, l'arrestation de Jean Moulin , le procès Barbie, le rôle de cheminots pendant la guerre tout ceci donnant envie à chacun d'une visite plus approfondie de ce centre.



A midi nous attend le Café des Fédérations, ou nous sera servi un repas de spécialités Lyonnaises.

Nous avons besoin de reprendre des forces car dès 14h, nous voici à la Croix Rousse ou nous attend notre guide pour une visite du quartier où vivaient et luttèrent les Canuts . une évocation de ces ouvriers tisseurs de soie, leurs conditions de vie et de travail, les révoltes de 1831, 1834, 1848 et 1849 ces dernières dans la célèbre Cour des Voraces et ses traboules.

Comme le soleil était au rendez vous, avec la bonne humeur de chacun, rendez vous est pris pour l'an prochain... à St Nazaire ?

